COMPTE RENDU SOMMAIRE - REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2021

PRESENTS: Mmes et MM. Louis MéRET, Corinne CHANUT, Pierre BRONGNIART, André TRUGE, Serge CLAIR, Jacquy RONDEPIERRE, Yannick SOUFFERANT et Martine BRASSEUR.

ABSENTES EXCUSEES : Jacqueline BONNEFOY et Céline MOLINA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Serge CLAIR

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE

Monsieur le Maire présente divers devis à étudier portant sur la réalisation des travaux de réfection de la voirie 'route des étangs VC7';

PROPOSITIONS DIFFERENTES:

THIVENT: L=1450ML ENDUIT MONOCOUCHE

THIVENT: L=1450ML ENROBE A CHAUD

THIVENT: L=1450ML ENDUIT BICOUCHE BITUME FLUXE

COLAS: L=1450ML ENDUIT BICOUCHE A EMULSION DE BITUME

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

POUR: 7 - CONTRE: 0 - ABSTENTION: 1 M. BRONGNIART, acceptent le devis suivant pour la réalisation des travaux de voirie sur l'exercice 2021;

○ COLAS 1450ML ENDUIT BICOUCHE A EMULSION DE BITUME

29 533.00€HT 35 439.60€TTC

ETUDE DEVIS COPIEUR MAIRIE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée divers devis concernant le remplacement du copieur multifonctions RICOH de la mairie, actuellement en location (5 ans)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- -Accepte l'offre d'Image Laser Couleur (03 Vichy) pour le remplacement du copieur multifonctions de la mairie.
- ¬ RICOH MPC 2004 en location évolutive à 3 ans sur 21 trimestres = coût annuel : 480.00€ HT

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL

Objets: VOIRIE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (21) - 260 : Réseaux de voirie	8 000,00	021 (021): Virement de la section de fonct	8 000,00
	8 000,00		8 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	8 000,00		
615228 (011) : Autres bâtiments	-8 000,00		
	0,00		

Total Dépenses 8 000,	Total Recettes	8 000,00
-----------------------	----------------	----------

DEMANDE FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la délibération de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire attribuant les fonds de concours aux communes membres ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **SOLLICITE**, le Président de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, pour l'attribution des fonds de concours 2021 + 2022 sur le programme d'investissement 'voirie' 2021, dont voici le détail : DEPENSES DE NOTRE PROGRAMME:

← COLAS 1450ML ENDUIT BICOUCHE A EMULSION DE BITUME 29 600.00€HT 35 520.00€TTC RECETTES ATTENDUES POUR CE PROGRAMME:

Dispositif voirie du Conseil Départemental de l'Allier

7 242.75€

➤ Fonds de concours communautaire 2021 = 5 935€ + 2022 (une partie) = 5 210.13€ 11 145.13€

>Apport budget communal

11 145.12€

Admission en Non Valeur (ANV) = créances irrécouvrables

Au vu de l'état de non-valeurs transmis par Monsieur le trésorier de Lapalisse, le 17 août 2021, et sur proposition de Monsieur le trésorier de Lapalisse ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes N°212, 247 et 264 de l'exercice 2016 et du titre N°252 de l'exercice 2017. Pour un montant de 13.20€,

LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE

Visite de la maison communale située au bourg, une demande de location a été effectuée auprès de M. le Maire. Il demande au conseil de se prononcer ;

Le conseil, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide de louer la maison communale située au bourg ;
- Dit que le montant du loyer est fixé à 450.00 Euros mensuel (sans les charges).
- Précise qu'une caution sera demandée d'une valeur d'un mois de loyer ;

LOCATION DU LOGEMENT ANNEXE A LA BOULANGERIE

Visite du logement communal situé au bourg à côté de la boulangerie, une demande de location a été effectuée auprès de M. le Maire.

Il demande au conseil de se prononcer;

Le conseil, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide de louer le logement communal situé au bourg à côté de la boulangerie ;
- Dit que le montant du loyer est fixé à 221.12 Euros mensuel (sans les charges).
- Précise qu'une caution sera demandée d'une valeur d'un mois de loyer ;

QUESTIONS DIVERSES:

Wassemblée : Monsieur le Maire présente/informe/donne lecture/rend compte à l'assemblée :

- Orage du 21 juin 2021 : réception du devis de réparation du mur du cimetière pour validation auprès de notre assurance = 800€ HT soit 960.00€ TTC.
- adressage des voies communales : mise en place au 1^{er} trimestre 2022.
- dossier sécheresse : l'assurance ayant versée l'indemnisation, les travaux peuvent débuter, en premier réalisation de la consolidation des fissures extérieures.
- Suite à la fermeture de la trésorerie de Dompierre-sur-Besbre, M. Orard, trésorier, s'est vu attribuer de nouvelles fonctions de 'conseiller aux décideurs locaux' sur notre secteur, à compter du 1^{er} septembre 2021. Il pourra apporter son aide dans tous les domaines de la gestion communale.
- Logements communaux : bilan énergétique à effectuer prochainement.

🤝 Propositions de l'assemblée :

- ➤ Prix de vente du terrain non viabilisé, des lots à bâtir, propositions des membres prix au M²: Chaque conseiller s'est exprimé et le prix sera fixé par délibération lors d'une prochaine séance ; à titre de renseignement faire chiffrer la viabilisation ; la publicité sera mise en place une fois le prix fixé par l'assemblée : affichage sur le terrain + site internet de la commune + en communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.
- Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire :
- faire de nouveau la demande de la prise de compétence 'voirie' ainsi que recruter du personnel compétents dans ce domaine afin de pouvoir conseiller les communes ;
- défibrillateurs où en est le dossier de prise de compétence évoqué à une précédente réunion ?
- * Mme CHANUT a rapporté des tracts en provenance du centre social 'La Farandole' annonçant les prochaines animations sur le territoire ; avec Mme BONNEFOY et l'employé communal, ils ont procédé à l'inventaire de la vaisselle de la salle polyvalente ; elle demande que le signalement des toilettes extérieurs soit plus prononcé et indiqué à l'air de jeux.
- * Mme BRASSEUR demande l'achat de bacs plastiques pour monter les livres à la bibliothèque.
- \$\text{L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses étudiées, Monsieur le Maire clos la séance à 22h25.
- M. BERTON, habitant de la commune et membre de l'association 'Le Bouchaud environnement' a assisté à la séance. M. le Maire a donné la parole à M. BERTON qui s'est exprimé.